

## La figure de Calvin – Observations

**Jean Calvin – Iconographie, p. 1**

**Jean Calvin – L'Œuvre, p. 3**

**Autour de Jean Calvin – Avant/après la visite au MiR, p. 4**

**L'affaire Vachat – Jean Calvin face au suicide, p. 6**

### Jean Calvin – Iconographie

Rechercher et trouver le maximum de représentations de Calvin dans les salles du MiR (rez-de-chaussée). En faire dessiner au moins deux, relever les points communs et les différences.

Faire remplir le tableau suivant :

Salle n°	Type d'objet (n°)	Datation	« Age » de Calvin	Éléments récurrents	Éléments particuliers
6, Calvin et Genève	Dessin (n°38-39)	XVI <sup>e</sup> siècle, du vivant de Calvin	54 ans (un an avant sa mort)	Longue barbe, manteau à col de fourrure, nez droit, bonnet	Bossu
6, Calvin et Genève	Gravure (n°15)	XVI <sup>e</sup> siècle	48 ans	Longue barbe, bonnet recouvrant en partie les oreilles, manteau à col de fourrure, de profil, nez droit	Barbe bouclée très fournie, regard doux, la main sur un livre, un rouleau de papier dans l'autre
6, Calvin et Genève	Gravure (n°47)	XVI <sup>e</sup> siècle	53 ans	Longue barbe fine, bonnet, manteau à col de fourrure, de profil, nez droit, joues creuses	
6, Calvin et Genève	Médaille (n°22)	Fin XVI <sup>e</sup> – début XVII <sup>e</sup> siècle	33 ans	Barbe	Jeune, de trois-quarts, pourpoint à crevés, chapeau ne couvrant pas les oreilles, barbe frisée
10, salle du XIX <sup>e</sup> siècle	Tableau	v. 1830	55 ans (la veille de sa mort)	De profil, nez droit, bonnet, joues creuses, longue barbe fine	En chemise blanche, bible
10, salle du XIX <sup>e</sup> siècle	Sculpture	Début du XX <sup>e</sup> siècle		Barbe longue et pointue, manteau à col de fourrure	Robe boutonnée visible sous le manteau, bible
Etc.					

Essayer de noter les traits propres à chaque époque. Quelle image a pu servir de modèle à quelle autre ? Quelles évolutions perçoit-on entre le XVI<sup>e</sup> et le XX<sup>e</sup> siècle ?

Réfléchir à la construction d'un type iconographique.

Réfléchir à la notion de portrait, au XVI<sup>e</sup> et au XX<sup>e</sup> siècle. Réalisme, idéalisme, caricature ? Gestuelle ? Attributs ? La barbe, élément réaliste, phénomène de mode ou attribut (symbole de sagesse, cf. les représentations de Dieu, du Christ, des philosophes grecs) ?

Réfléchir au support et à la technique, et ce que cela implique (rendu, diffusion, public visé). Constat : la plupart des représentations sont des gravures. Faire le parallèle avec l'imprimerie qui permet la diffusion des textes et des images (presse à la salle 2). Voir aussi la salle 3, consacrée à la polémique entre protestants et catholiques, illustrée par les caricatures.

S'interroger sur le procédé et ses contraintes : créer une image en négatif et inversée sur une plaque en imaginant le résultat final (cf. matrice à la salle 2).

Comparer les images de Calvin à celles des autres réformateurs (Luther, Théodore de Bèze, etc.). Y a-t-il un « look »-type du réformateur ? Des attributs distinctifs ? Si oui, lesquels et pourquoi ?

Comparer avec la tenue des autres réformateurs : Zwingli, Knox, Luther, Bèze. Constat : les similitudes. Observer la récurrence du bonnet et du long manteau noir à col de fourrure. Relever la sobriété du costume (qui tranche avec les vêtements surchargés de motifs et de fils d'or du clergé catholique). Il reste un vêtement chaud à une époque où les maisons sont chauffées par des poêles et des cheminées moins efficaces que nos radiateurs.

Noter : les réformateurs sont vêtus de noir. C'est la couleur de la robe des pasteurs, genevois en particulier (voir les portraits dans les salles 8 et 9). Quels types de personnages sont représentés avec des vêtements de couleur ? Les repérer dans les salles 5, 8 et 9.

Réfléchir aux types de tissus communément répandus (lin, laine) et aux tissus plus luxueux (soie). Avec quoi étaient-ils teints ? Ne pas oublier qu'au XVI<sup>e</sup>, produire un noir qui résiste au lavage était très difficile. C'est la raison pour laquelle la noblesse, sous l'influence espagnole et la Réforme catholique, affectionnait aussi cette couleur qui donnait l'impression d'être sobre tout en affichant discrètement son aisance.

Associer : Calvin s'attachera à restreindre le luxe des vêtements dans les *Ordonnances somptuaires* (1558).

Observer la présence de la Bible sur plusieurs représentations de Calvin. Il tient parfois un livre difficilement identifiable (l'un de ses écrits ?) et un rouleau de papier (allusion à son vaste réseau de correspondance ?).

Associer : la Bible est au cœur de la foi réformée. Le livre peut faire aussi référence à l'intense activité littéraire de Calvin au service de la foi.

→ Voir dossiers sur **La Bible** ([Informations / Observations](#))

Réfléchir à l'évolution du portrait de Calvin depuis le XIX<sup>e</sup> siècle. Quelles sont ses nouvelles connotations ?

Réfléchir à l'essor du portrait humoristique de Calvin au XX<sup>e</sup> siècle. Aller voir les dessins humoristiques dans le couloir menant au sous-sol du Musée.



## Jean Calvin – L'Œuvre

### 1. L'Institution de la religion chrétienne

Observer, dans la salle 6, les deux éditions de l'*Institution de la religion chrétienne*. Comparer : en quelles langues sont-elles écrites ? Quels sont leurs lieux d'édition ? Leurs formats ? Les dates d'impression ?

Associer : le texte est en latin dans sa première édition, en français dans sa dernière. Réfléchir à l'importance des langues vernaculaires pour les réformés : il faut rendre le texte accessible et l'enseigner dans la langue maternelle, le latin n'étant compris et utilisé que par les savants et les intellectuels.

S'interroger : pourquoi le texte est-il plus long dans sa dernière version ? Réfléchir aux ajouts successifs. L'*Institution de la religion chrétienne* est l'œuvre de toute une vie.

### 2. Le catéchisme de Calvin

Retrouver et comparer les exemplaires du catéchisme de Calvin exposés dans la salle 6. Quels sont les points communs et les différences entre eux ? Format, mise en page, langues et systèmes d'écritures, emblème de l'imprimeur, année et lieu d'impression ?

Associer : pourquoi a-t-on le même texte dans quatre langues différentes dont deux langues mortes (espagnol, italien, grec et hébreu) ? Les étudiants de l'Académie apprenaient les rudiments du protestantisme en même temps qu'ils révisaient leur hébreu et leur grec, langues « bibliques » enseignées à Genève.

Réfléchir à l'utilité des imprimés en format in-octavo. Comparer ces ouvrages protestants avec les pamphlets des guerres de religion dans la salle 5 : ont-ils le même format ? Qui les diffusait, qui les lisait ?



## Autour de la figure de Calvin – Avant/après la visite au MiR

### 1. Avant la visite

Brainstorming : qui connaît Calvin ? Quand a-t-il vécu ? Qu'a-t-il fait ? A quoi ressemblait-il ?

Réfléchir aux moyens à disposition pour savoir à quoi ressemble une personne décédée il y a 500 ans, 100 ans ou 2 ans seulement. Réfléchir aux types de sources, iconographiques ou non, à leur validité, à leur circulation. Se référer à des exemples connus.

Réfléchir aux différents types de portraits. Qu'est-ce qu'un portrait ? De qui fait-on le portrait et pourquoi ? A qui est-il destiné ? Réfléchir sur la présence d'un commanditaire. Etudier différents types de portraits : imaginaires, idéalisés, réalistes, caricaturaux.

Réfléchir aux attributs : quels éléments caractéristiques permettent d'identifier une personne ?

Dessiner un portrait imaginaire de Calvin.

Où pouvait-on voir des portraits au temps de Calvin ? Sur quels supports ? Médailles, monnaies, gravures, tableaux, dessins. Evoquer les moyens de diffusion de l'image de personnes célèbres dans un monde sans télévision, ni photographie. Evoquer la circulation de modèles canoniques, copiés et recopiés.

Quelle est l'influence du support sur la représentation, sa diffusion et sa réception ? Et aujourd'hui, qu'en est-il du portrait ?

Evoquer la vie et l'œuvre de Jean Calvin, son apport pour le protestantisme, son impact dans l'histoire genevoise, européenne, voire mondiale.

Réfléchir à la périphrase « Genève, la Cité de Calvin ». Le nom de Calvin est souvent associé à la rigueur, à la discipline. Il revêt parfois même une connotation péjorative.

Analyser l'article paru sur le site suisse « Domaine public » : « *Patrimoine suisse contre Jean Nouvel à Calvinopolis : La frilosité des Genevois à l'égard de leurs musées vient de loin* » de Daniel Marco (14-03-2008). Lien : [www.domainepublic.ch/files/articles/html/9786.shtml](http://www.domainepublic.ch/files/articles/html/9786.shtml)

Evoquer le nom de Genève en langage des signes : la main dessine une barbe pointue depuis le menton, la barbe de Calvin.

Evoquer le jubilé de Calvin en 2009 : on fêtera les 500 ans de sa naissance. Le grand nombre de manifestations, d'expositions, de colloques et de publications prévues dans le monde entier – et à Genève en particulier – sont tout autant de témoins révélateurs de son importance actuelle.

Exposition exceptionnelle prévue au MiR en 2009 (« Une journée dans la vie de Calvin », 24 avril – 31 octobre) : [www.musee-reforme.ch/le-musee/jubile-calvin](http://www.musee-reforme.ch/le-musee/jubile-calvin)

Demander aux élèves de faire une recherche sur Internet des manifestations prévues à proximité de leur propre ville.

## 2. Après la visite

Passer par les lieux genevois marqués par le passage du réformateur : rue Calvin, Collège Calvin, Mur des réformateurs, Auditoire Calvin, etc.

Parcours de la Réforme : [www.musee-reforme.ch/les-infos/le-parcours-de-la-reforme](http://www.musee-reforme.ch/les-infos/le-parcours-de-la-reforme)

Observer Calvin sur le Mur des réformateurs. De quel « modèle » vu au MiR se rapproche-t-il le plus ? Quels attributs permettent de l'identifier et de le distinguer des autres réformateurs ? Faire le même exercice avec Théodore de Bèze.



Caricature de Gérard Herrmann (dessinateur à la *Tribune de Genève*) réalisée à l'occasion de l'attribution du Prix européen du Musée de l'année 2007 au MiR. Calvin brandit une statuette de Mirò, intitulée la « Femme aux beaux seins » (!), que le Musée a exposée une année durant en ses murs.

Réunir un dossier iconographique avec des représentations actuelles de Calvin : étiquette de bière *Calvinus*, chocolats « Petits Calvin », affiches de la course de l'Escalade, livres pour enfants, bandes dessinées, etc. De nombreux ouvrages et articles « dérivés » sont disponibles à l'échoppe du MiR.

Se demander à quoi est due une telle présence « médiatique » encore aujourd'hui ?

Analyser l'apport linguistique et la pratique épistolaire de Calvin.

Lire une page de l'*Institution de la religion chrétienne* en français. En analyser la langue, le style ainsi que le contenu.

Quelques références bibliographiques à ce sujet : *Œuvres choisies* de Jean Calvin, O. Millet (éd.), Paris, Gallimard, Folio, 1995 ; Francis M. Higman, « Jean Calvin », in *Histoire de la littérature en Suisse romande*, Lausanne, Payot, 1996, t. 1, p. 81-93 ; *Histoire de la littérature française du XVI<sup>e</sup> siècle*, M. Bideaux, H. Moreau et A. Tournon (éd.) Paris, Nathan, 1991 ; Algirdas J. Greimas et Teresa M. Keane, *Dictionnaire du Moyen français : la Renaissance*, Paris, Larousse, 1992.

## L'affaire Vachat – Jean Calvin face au suicide

Lire le rapport de Calvin sur le suicide de Jean Vachat dans sa version originale (salle 6) et sa traduction en français moderne. Ce document exceptionnel a été acquis par le Musée en octobre 2007.

Extrait de l'article paru sur swissinfo.ch le 14 janvier 2008 :

**« Le Musée international de la Réforme, à Genève, a reçu récemment un manuscrit autographe de Jean Calvin. Ce document datant de 1545 est enfin accessible au public, après avoir disparu pendant plus de 150 ans.**

En excellent état de conservation, cette lettre unique montre le sévère théologien et réformateur sous un angle plus humain. Un don exceptionnel pour la jeune institution.

Exposé depuis peu sous verre, à l'abri de la lumière, dans une des douze salles du Musée international de la Réforme (MIR), cet écrit daté du 23 janvier 1545 est «la seule lettre connue de Calvin sur le suicide», explique Isabelle Graesslé, directrice du musée.

Le théologien y raconte qu'il a été appelé la veille auprès d'un certain Jean Vachat qui s'est planté deux coups de couteau dans le ventre.

### **Le suicide, un triple crime**

Or, dans le paysage religieux et éthique de l'époque, le suicide est une question grave. Attenter à sa propre vie est un triple crime: contre l'individu, contre la société et contre Dieu.

L'acte relève donc de la justice pénale et la procédure débute avec le dépôt de la plainte ou la constatation du délit, comme l'indique le dossier établi par les Archives d'Etat de Genève sur la «Lettre de Calvin».

Malgré les soins prodigués par le barbier (chirurgien), Jean Vachat meurt le jour même, à midi, non sans avoir été exhorté à se repentir par Calvin. Vachat s'exécute. Il prie avec le pasteur, reconnaît et confesse sa faute, révèle le document, qui précise que le suicidé était calme et pondéré.

### **Pas de sépulture chrétienne**

Le lendemain, Calvin et les autres intervenants dans cette affaire – un second pasteur et deux chirurgiens – établissent, conformément à la coutume de l'époque, leurs rapports d'enquête pour le lieutenant de police.

Il ressort de l'autopsie du corps que Jean Vachat aurait pu survivre à ses blessures s'il n'avait pas déjà été affaibli par l'asthme dont il souffrait et qui était à l'origine de son geste désespéré.

En dépit de tous ces éléments, le lieutenant juge «le cas fort scandaleux». Il reste insensible à la demande du réformateur et ordonne que le corps du suicidé soit enterré sous le gibet, sans sépulture chrétienne.

Si Calvin a traité ailleurs de la question du suicide d'un point de vue théologique, cette lettre présente le pasteur "confronté à la réalité des souffrances physiques, des souffrances qui deviennent morales dans la mesure où l'on a l'impression que Dieu nous a abandonnés, analyse Isabelle Graesslé. Ce rapport révèle le visage humain de Calvin. Il montre que les plus sévères ne sont pas ceux que l'on croit." [...] »



## Transcription

« S'ensuit la deposition que moy, subscritz, atteste estre vraye, devant le seigneur Pierre d'Orsiere commis par Monsieur le lieutenant de Genesve, ce XXIII jour de janvier 1545. C'est que hier, environ entre huit et neuf, Pierre Vachat vint me dire en pleurant qu'il y estoit advenu un gros inconvenient chez eux, assavoir que son frere ayant demandé un cousteau de la servante, se l'estoit fourré au ventre, me pryant que j'y allasse. Sur ce, j'y allay et trouvasmes en chemin nostre compaignon. M. Matthieu de Genestons. Estans venus en la chambre haulte, ou ledict Jehan Vachat estoit, je luy feiz beaucoup de remonstrances. Puis apres, je luy demande qui l'avoit meü et [sic] se faire tel oultrage en son corps. Il me respondit, pource qu'il se comparoit trop. Je luy remonstray par plusieurs raisons, comme le diable l'avoit bien seduict et transporté. Après les reprehensions, je luy demanday s'il ne se repentoit pas d'avoir ainsi offensé Dieu et avoir esté vaincu d'une telle tentation. Il me dict que ouy. Et ce, il me le reitera par deux fois. Je luy demanday s'il n'en requeroit point pardon à Dieu et s'il n'avoit point fiance qu'encor il luy feroit misericorde. Il me dit que ouy. Après, selon l'exigence du cas, nous fismes pryeres, avec recongnissance et confession de la faulte qu'il avoit commise. Je l'exhortay encor de rechef par plusieurs paroles a patience et a se consoler en la grace de Dieu. Ce pendant, vint maistre Claude, le barbier. Alors je luy diz que pour le moins, affin de monstrier qu'il se repentoit d'un tel acte, qu'il souffrit qu'on y mist remede, se recommandant à Dieu. En toutes ses contenances et paroles, je ne peu appercevoir sinon qu'il estoit de sens rassis. Cela faict, je m'en vins et nostre frere M. de Genestons quant et quant. Toutes ces choses j'atteste estre vrayes.

I. Calvin »

## Traduction en français moderne

« Voici ma déposition que je soussigné atteste être vraie : devant le seigneur Pierre d'Orsière mandaté par Monsieur le lieutenant de Genève, ce 23 janvier 1545. Hier, environ entre huit et neuf heures, Pierre Vachat vint me dire en pleurant qu'une affaire très fâcheuse était arrivée chez eux, à savoir que son frère avait demandé un couteau à sa servante et se l'était planté dans le ventre. Il me pria de m'y rendre. Sur ce, j'y allai et trouvai en chemin notre confrère, Monsieur Matthieu de Genestons. Étant arrivé dans la chambre haute où le dit Jean Vachat se trouvait, je lui fis beaucoup de remontrances. Et ensuite, je lui demandai ce qui l'avait poussé à se faire une telle blessure à son corps. Il me répondit qu'il souffrait de trop. Je lui montrai de plusieurs façons comment le diable l'avait séduit et bouleversé. Après ces reproches, je lui demandai s'il ne se repentait pas d'avoir ainsi offensé Dieu et d'avoir succombé à une telle tentation. Il me répondit par l'affirmative. Ce qu'il réitéra par deux fois. Je lui demandai s'il ne demandait pas pour cela le pardon de Dieu et s'il n'avait pas confiance, sachant qu'il lui ferait encore miséricorde. Il me répondit par l'affirmative. Après, comme l'exigeait la situation, nous priâmes, en reconnaissant et confessant la faute qu'il avait commise. Je l'exhortai encore par mes paroles à prendre patience et à se consoler en la grâce de Dieu. Au même moment arriva maître Claude, le barbier. Je demandai alors à Vachat d'accepter de se laisser soigner, montrant ainsi qu'il se repentait d'un tel acte et se recommandait à Dieu. Par son attitude et ses paroles, je vis qu'il était calme et lucide. Une fois cela accompli, je me retirai, avec notre frère M. de Genestons. J'atteste que tout cela est vrai.

Jean Calvin »

D'autres documents évoquant le suicide de Jean Vachat sont conservés aux Archives de l'Etat de Genève : voir le dossier sur l'[Affaire Vachat](#) réalisé par Sandra Coram-Mekkey.